UNION SPORTIVE DES ARTS MARTIAUX D'ARSAC



MAIRIE D'ARSAC -33460 ARSAC

Renseignements Tél Dojo: 05.57.88.86.52

SAISON 2017/2018 REGLEMENT INTERIEUR « PRATIQUANTS »

| tiquant ne doit jamais oublier qu'il est là d'abord pour apprendre. |
|--|
| ela : |
| être ponctuel et en tenue au cours, ne pas oublier de saluer son professeur en cas |
| bannir du tatami toute conversation particulière. |
| écouter les explications et conseils du professeur. |
| respecter ses partenaires et, si nécessaire, les aider. |
| être assidu, seule une pratique régulière peut amener des progrès. |
| un problème pendant le cours, que ce soit technique ou autre, il doit s'adresser à ofesseur. |
| uitte pas le tatami sans avoir demandé l'autorisation à son professeur. |
| atiquant doit veiller à son hygiène corporelle (ongles courts, propreté des mains et eds) et vestimentaire (kimono propre et « tongs » pour aller du vestiaire au tatami). |
| tiquant doit respecter les lieux. |
| tiquant ne doit pas oublier qu'il fait partie d'une équipe. développer l'amitié et la solidarité. |
| ormellement interdit aux licenciés de mâcher du chewing-gum et de des bijoux (piercings, bagues, chaines, boucles d'oreille, montres) pendant les d'arts martiaux sous peine d'expulsion du tatami, ceci pour des raisons de sécurité giène. |
| ormellement interdit d'utiliser son téléphone portable dans l'enceinte du dojo. |
| et à remettre au club. Merci) |
| REGLEMENT INTERIEUR « Pratiquants » |
| , (parent de l'enfant) nnaissance du règlement intérieur « Pratiquants » et en accepter tous les termes. |
| Signature |
| e a linguage a linguag |

Ce règlement est à votre disposition toute l'année à l'affichage du dojo et sur le site internet Usama.